

L'absence de directives de sélection sérieuses ou rigoureuses sonne le glas de la politique élitiste prônée jusqu'alors : une grille de sélection a minima, une classification des élevages ségrégationniste : au lieu de tirer l'élevage vers le haut comme le ferait une locomotive entraînant ses wagons, les remorques sont détachées de la motrice et rangées sur telle voie de garage provisoire ou définitive, au gré de la fantaisie de tel chef de gare ...

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent du développement de la vente de dogues « non – Lof ». Encore qu'aucune statistique ne soit disponible sur le sujet, il convient de constater les écarts de prix avec les chiens estampillés de race. La question n'est pas, comme certains l'ont préconisé, d'interdire la vente de tels dogues, mais plutôt de promouvoir les chiens de race. Mais, du point de vue de l'acquéreur, quel est l'intérêt d'acheter un dogue de race à un prix triple ou quadruple d'un animal qui lui ressemble pour une espérance de vie de quatre à cinq ans et ne présentant pas plus de risques de pathologies qu'un sujet dit « d'élite » ? En d'autres termes, l'affixe est-il encore un gage de qualité dans le dogue allemand ? Il constitue peut-être une chance d'acquérir de bons résultats en exposition pour certains d'entre eux, mais une prédisposition de bonne santé et de longévité, certainement pas...

LES PERSPECTIVES : HUMILITE & DETERMINATION

Sombre tableau, je n'en disconviens pas et je ne succomberai pas à la facilité de me perdre dans la recherche des responsabilités : certains éleveurs font des efforts méritoires, certains acquéreurs se montrent exigeants.

Les élections au comité du club sont prévues pour 2012 et il nous appartiendra de déterminer en son temps s'il convient ou non et, le cas échéant, dans quelles conditions, de nous y impliquer individuellement ou collectivement.

Sur l'opportunité de la création d'un second club de race, je maintiens, comme l'année dernière, que la question n'est pas à l'ordre du jour : notre action ne consiste pas à remplacer un tel sur le terrain institutionnel ou à se perdre dans des querelles de personnes.

Notre vocation est d'œuvrer en faveur de la promotion du dogue allemand, sans distinction

entre amateurs, adhérents ou non, sans favoritisme ni passe-droit. Comment ? En maintenant et en développant notre action sur le terrain et ce qui tient à cœur à nos adhérents : accompagner les acquéreurs dans l'acquisition d'un chiot de qualité pour en faire un sujet équilibré et en bonne santé, promouvoir les éleveurs que je qualifierais de vertueux.

BILAN D'ACTIVITE & PROGRAMME D'ACTION

1. Eléments généraux

Au moment où se tiendra l'Assemblée générale, l'Ami D'Al sera âgée de trois ans. Un chiffre symbolique et un cap essentiel pour préjuger de l'avenir. D'où venons nous ? D'un regroupement d'une vingtaine d'amateurs qui s'est peu à peu développé dans l'hexagone et au-delà, qui compte fin juin 2010 plus de 200 adhérents à jour de leur cotisation.

Les comparaisons avec les années précédentes sont hasardeuses, dans la mesure où nous n'avons pas fait jusqu'alors de décompte annuel du nombre d'adhésions. En examinant les listes avec plus de précision, on peut estimer à environ 150 les membres cotisants sur l'année civile 2009. Moins de la moitié des sociétaires à jour de leur cotisation 2010, sont de nouveaux membres. Les défections qui ont été enregistrées, sont dues pour la plupart selon les contacts que nous avons pris, à des circonstances familiales, à des pertes de compagnons sans volonté d'en reprendre un ou encore à des choix personnels.

En ce qui concerne l'assistance et le conseil, les publicités paraissant dans Atout chien et la revue technique du chien, le bouche à oreille, ainsi que l'orientation par les responsables régionaux provoquent des questionnements individuels réguliers. Dans le domaine juridique, certains litiges ont heureusement pu être solutionnés par une médiation, mais malheureusement, certaines affaires sont actuellement pendantes devant les juridictions compétentes. Les principales concernent des situations dans lesquelles les acquéreurs se plaignent de problèmes de santé graves, détectés peu de temps après la livraison du chiot.